

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 16 NOVEMBRE 2015

Le Conseil d'Établissement a été convoqué par courrier en date du 5 novembre 2015.

Présents (17/20)

Votants : 15/15 présents

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Brigitte MICHEL au nom des représentants de l'administration.

Le conseil observe une minute de silence en hommage aux victimes des odieux attentats du vendredi 13 novembre à Paris.

Avant les débuts des travaux du conseil d'établissement, M. le Proviseur donne la parole aux représentants du personnel du SNES pour la déclaration liminaire sur l'ISVL jointe en pièce annexe.

Un temps de parole sera également donné à Mme VERNIER DELPY pour faire le point sur un voyage scolaire.

Ordre du jour

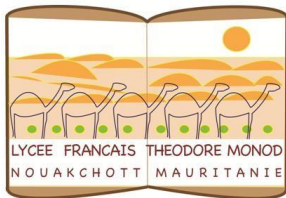
1. Approbation du procès-verbal des conseils d'établissement du 17 octobre 2015
2. Installation du nouveau conseil et mise en place des commissions
3. Affaires financières : BR3 2015 et présentation du budget 2016
4. Information sur l'épreuve d'histoire des arts au DNB 2016
5. Attribution de l'indemnité pour mission particulière
6. Avancement des travaux immobiliers
7. Compte-rendu du CVL du 11 novembre 2015
8. Compte-rendu du conseil d'école du 12 novembre 2015
9. Questions diverses.

Secrétaire de séance

Brigitte MICHEL

Président

Bruno LASSAUX



1. Approbation du PV du conseil d'établissement du 13 octobre 2015

Le PV est adopté sans apport de commentaires particuliers (13 voix pour et 2 abstentions).

2. Installation du nouveau conseil d'établissement et mise en place des commissions.

Après présentation des membres du nouveau conseil d'établissement, M. Le Proviseur présente le résultat des différentes élections, et précise pour chacune les taux de participation : 73% pour les personnels enseignants, 50% pour les personnels non enseignants, 18,7% pour les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école et 14,7% pour les parents élus au conseil d'établissement.

M. le Proviseur remarque le peu de participation pour les élections des parents d'élèves avec une pondération, néanmoins, pour les parents des élèves du 1^{er} degré qui ont participé davantage.

Un parent d'élève demande s'il est possible de voter en ligne. M. le Proviseur répond que le vote est également autorisé par procuration et par correspondance. La faisabilité d'un vote en ligne sera étudiée.

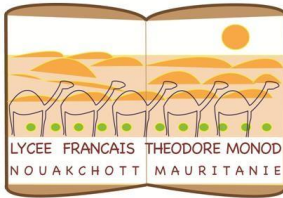
S'appuyant sur la circulaire n° 1990 du 25 août 2015, M. le Proviseur présente, à l'aide d'un diaporama, la composition réglementaire et les attributions des différents conseils et commissions dans l'établissement :

- conseil d'établissement
- conseil d'école
- conseil du second degré (dont le rôle sera intensifié avec la nouvelle réforme du collège)
- conseil de discipline
- conseil pédagogique
- conseil de vie lycéenne
- C.E.S.C.
- commission du dialogue social
- cellule de formation continue
- commission de vie éducative (préalable au conseil de discipline).

La composition pour l'année scolaire 2015-2016 de ces différentes instances est présentée en annexe.

A ce point des travaux du C.E., Madame Vernier-Delpy intervient pour faire le point sur son projet de voyage pédagogique en Espagne avec des élèves de 3^{ème}. Elle déplore que ce projet ne puisse se réaliser cette année, le coût du transport aérien étant trop important. Ce projet est reporté à l'année prochaine et sera destiné aux mêmes élèves qui seront alors en classe de seconde.

Un parent demande si la faisabilité d'un transport par la compagnie nationale mauritanienne a été étudiée. Il est répondu par l'affirmative mais les correspondances aériennes n'étaient pas possibles pour effectuer le voyage.



Un représentant des enseignants rappelle que l'enclavement de la Mauritanie en matière de transport ne facilite pas la mise en place de projets de ce type, projets qui demandent un investissement très important pour les enseignants (sécurité, et responsabilité).

3. Affaires financières : BR3- 2015 et présentation du budget 2016

M. Rocque présente dans un premier temps le BR3-2015 :

Il s'agit d'intégrer au budget 2015 des recettes supplémentaires (dons pour l'organisation de la soirée de remise des diplômes du bac, recettes liées aux droits d'examen plus importantes que la prévision, vente des cahiers de travail primaire...), pour un montant total de 3 680 000.00 MRO, mais de constater aussi des diminutions de recettes (au niveau des frais de scolarité et des frais d'inscription) pour un montant total de 6 200 000.00 MRO. On note par ailleurs l'annulation de la prévision de recettes concernant les provisions pour travaux, puisque celles-ci ont été entièrement reprises à la toute fin de l'exercice 2014, suite à la demande de l'Agence comptable principale (application de l'instruction de 2006 relative aux provisions), soit – 331 496 561.00 MRO au c/7815.

Au niveau des dépenses, on enregistre là aussi des augmentations d'ouvertures de crédits (+ 2 775 000.00 MRO au niveau des dépenses d'enseignement) et des diminutions (avec notamment une diminution de 73 millions MRO au compte « mobilier »).

M. Rocque passe ensuite à la présentation du budget initial 2016, en s'appuyant sur le rapport qui a été communiqué aux membres du C.E. Il est précisé en préambule que le BI-2016 est le 1^{er} budget présenté en mode GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) : il s'agit là d'un passage à un nouveau modèle de gestion, avec l'apparition de nouveaux référentiels budgétaires (les axes nature, destination et opération) et de nouveaux concepts (autorisations d'engagement et crédits de paiement).

Les recettes sont énumérées, selon les 3 items suivants : droits de scolarité (91% des recettes totales du lycée), subventions et autres recettes.

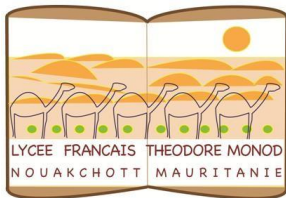
Un représentant des enseignants demande si les droits d'examens correspondent au coût réel. M. le Proviseur explique qu'en 2013, les coûts aux examens ont été réévalués. Cette année, les droits d'examen demeureront inchangés.

Une autre question concernant la demande possible à l'AEFE du remboursement du loyer de l'appartement mis à la disposition des Volontaires du Service Civique (VSC) est posée.

M. Le Proviseur explique que ce dossier est problématique puisque l'établissement est encore dans l'attente de l'arrivée de deux volontaires du Service Civique, l'agrément de l'AEFE n'ayant pas encore été reconduit. Il ajoute qu'il n'y aura probablement pas de remboursement.

Les dépenses sont ensuite présentées, en précisant que l'ouverture des crédits est effectuée au niveau de 3 natures limitatives : personnel, fonctionnement et investissement, et au niveau de 3 destinations différentes : excellence éducative, accompagner et faire vivre le réseau, et fonctions support et immobilier. Les ouvertures de crédits donnent lieu là aussi à un certain nombre d'explications et d'échanges avec les membres du conseil.

En conclusion, il est dit que le budget initial 2016 doit permettre de faire face aux dépenses traditionnelles de l'établissement, en terme de fonctionnement et de personnel : il se veut par ailleurs



ambitieux en terme d'investissement, que ce soit en terme d'équipement pédagogique comme au niveau du projet immobilier. Au final, l'ensemble des ressources s'élèvent à 1 266 929 400 MRO, l'ensemble des charges à 1 366 929 400 MRO, soit un déficit de 100 millions MRO, correspondant à un prélèvement sur réserves destiné à couvrir nos dépenses relatives au projet immobilier.

M. Rocque est remercié par l'ensemble des membres du C.E. pour la qualité de sa présentation et la clarté de ses propos.

4. Information sur l'épreuve de l'Histoire des Arts du DNB 2016

La réforme du collège qui se mettra en place à la rentrée 2016 fera disparaître cette épreuve du nouveau DNB.

Cette épreuve aura lieu pour la dernière fois le 24 mai 2016. Une diapositive projetée présente les modalités de l'épreuve.

Suite à la question d'un représentant des élèves, M. Le Proviseur rappelle que l'épreuve consiste en un exposé suivi d'un entretien. Le choix de l'objet d'étude portera sur 5 œuvres dans au moins trois domaines artistiques. Le choix du sujet se fera par les enseignants le jour de l'épreuve.

5. Attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP)

Monsieur le Proviseur présente les modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière, telle qu'elle est définie dans la circulaire d'avril 2015 sur les obligations de service des enseignants et en s'appuyant sur la circulaire du 20 juillet dernier de l'AEFE. Les enseignants peuvent, pour répondre à des besoins spécifiques et avec leur accord, exercer des missions particulières : coordination, référents divers, tutorat...

Pour cette année, la circulaire spécifique n'étant pas encore parue, 3 IMP ont été proposées dans les DS pour la coordination de discipline : en EPS, sciences physiques et SVT.

Un représentant du personnel fait remarquer que le travail de mise en place aurait été plus aisé si la circulaire de l'AEFE relative aux modalités et aux conditions d'attribution de ces missions avait été disponible dès la rentrée. Il fait remarquer que le C.E., doit pourtant se positionner par un vote, même en l'absence de la circulaire.

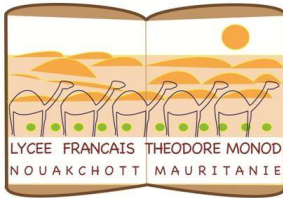
Il est donc procédé à un vote sur la mise en place des IMP sur la proposition de Proviseur.

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 10 (*départ de M. Hamady à 19h*).

Monsieur le Proviseur indique que pour la préparation de la rentrée scolaire prochaine ces questions seront abordées en conseil pédagogique puis en conseil d'établissement.



6. Avancement des travaux immobiliers

Les travaux électriques ont été réceptionnés le samedi 14 novembre 2015.

M. le Proviseur souligne la qualité de ces travaux qui devraient permettre de distribuer un courant de bonne qualité. L'établissement est en attente du compteur électrique qui doit être installé par la SOMELEC dans les plus brefs délais.

La reprise des travaux du nouveau lycée

Quatre dossiers avaient été retenus suite à l'appel d'offre initial. La commission d'appel d'offre réunie le 15 octobre dernier a déclaré l'appel d'offre infructueux : les propositions ne répondaient pas aux objectifs de la consultation et/ou les montants de l'offre étaient supérieurs au budget disponible. Il a donc fallu relancer une nouvelle consultation en scindant le marché en 2 tranches :

- une tranche ferme : correspondant à la finalisation du lycée (bâtiments des salles de classes et aménagements extérieurs),
- une tranche conditionnelle : bâtiments administratifs, CDI et salle des professeurs.

Ce découpage permettra de finaliser le nouveau lycée au plus tôt et permettra de laisser du temps pour trouver le financement nécessaire à la réalisation de la 2^{ème} tranche.

La réhabilitation de l'école primaire n'est plus à l'ordre du jour. En revanche, l'établissement, dans le cadre du Schéma de Prévision et de Stratégie Immobilière de l'AEFE (SPSI), fera figurer une demande de financement pour finaliser les travaux de l'école primaire.

Un représentant des enseignants demande qu'une information soit faite sur l'aspect sécuritaire des grues.

M. le Proviseur communique les conclusions de l'audit mené par une entreprise spécialisée en octobre dernier. Aucun risque pour la sécurité de l'établissement n'a été notifié à moyen terme. Cependant, il est préférable, afin d'exclure tout risque, de procéder au démontage des grues.

Ces grues étant sous saisie des autorités mauritaniennes à la suite de la défaillance de l'entreprise Palm BTP, l'établissement ne peut se charger de leur démontage. Une mise en demeure va donc être adressée en ce sens à l'entreprise. Si elle ne s'y conforme pas, le service juridique de l'AEFE prendra les mesures qui s'imposent.

Un représentant des enseignants souhaite recevoir des informations sur la caution de 750 000 €. M. le Proviseur explique que le service juridique de l'AEFE suit également ce dossier. Aucune solution n'a encore été trouvée pour le moment.

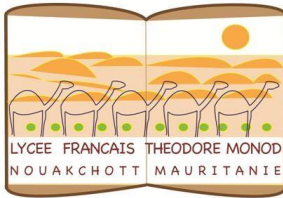
7. Compte-rendu du CVL du 12 novembre 2015

Ce compte-rendu est présenté par M^{lle} Bourdillat, vice-présidente du CVL.

Les représentants des élèves demandent la création d'un foyer, ils abordent la question de l'hygiène dans les toilettes et la propreté de la fontaine côté lycée.

Ils souhaiteraient organiser une kermesse en direction des élèves de l'école.

Ils évoquent également le problème des sols dans les salles de classe et le besoin de bancs.



M. le Proviseur répond que suite au CVL, il s'est rendu avec le DAF et le Proviseur- Adjoint sur le site du lycée pour trouver des solutions aux problèmes rapportés par les lycéens.
Une étude est en cours pour remédier à l'état des sols dans les salles 101, 102.
Un devis a été demandé pour confectionner des bancs.

8. Compte–rendu du Conseil d'école du 12 novembre 2015

Madame Michel, Directrice de l'école, présente un compte-rendu du conseil d'école du 12 novembre dernier. Elle communique notamment les compositions et attributions du conseil d'école. Elle informe les parents sur la mise en place des nouveaux programmes à l'école maternelle et présente les différentes actions pédagogiques du 1^{er} degré pour l'année scolaire 2015-2016.
L'équipe de direction a également répondu aux treize questions diverses des parents d'élèves dans le cadre de l'hygiène, le fonctionnement de l'école et l'enseignement de l'arabe.

9. Questions diverses

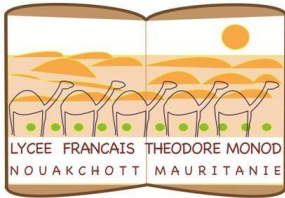
Quelles sont les mesures prévues par l'établissement pour lutter contre les moustiques lors du prochain hivernage ?

Monsieur Rocque répond que des interventions par une entreprise spécialisée pour dératiser, désinsectiser, démoustiquer ont été menées fin août.
Face à la recrudescence des moustiques cette année, il n'y a pas eu de traitements satisfaisants.
Une réflexion est engagée sur l'acquisition de matériel de démoustication, des brumisateur thermiques qui sont utilisés dans des zones tropicales avec succès.
La faisabilité d'installer des moustiquaires sur toutes les fenêtres de l'établissement est également à l'étude.

Quel est l'état général des appareils électriques de l'établissement ?

M. le Proviseur espère que l'électricité de meilleure qualité permettra aux appareils électriques de mieux fonctionner. Un représentant des enseignants souhaiterait un état des lieux précis des appareils électriques (climatiseurs, TBI, ordinateurs, imprimantes, photocopieuses). Ce à quoi M. Rocque répond que systématiquement le matériel endommagé est réparé ou changé.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur remercie tous les participants et lève la séance à 21h35.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



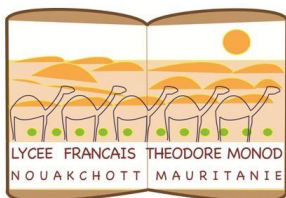
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Annexe 1 : Déclaration liminaire des représentants du personnel SNES au conseil d'établissement du 16 novembre 2015

Au 1^{er} octobre 2015 l'ISVL en Mauritanie a baissé de 5 %.

Conscients que les conditions de travail et les conditions de vie à Nouakchott ne se sont pas améliorées de façon notable jusqu'à aujourd'hui pour les enseignants, les représentants du personnel s'insurgent contre cette baisse de rémunérations.

Il serait temps que le calcul de cette indemnité soit basé sur les conditions réelles de vie en Mauritanie (coût de la vie, restriction de la liberté de circulation pour les ressortissants français, recrudescence des cas de dengue, cambriolages, ...).



I/ COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES (émanant du Conseil d'établissement)

I/1. CONSEIL DU SECOND DEGRÉ

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- Le Directeur administratif et financier
- 3 représentants des personnels : 2 enseignants et 1 personnel non enseignant
- 3 représentants des usagers : 2 parents et 1 élève

Les représentants des personnels, des parents et des parents sont désignés en leur sein par les membres titulaires et suppléants au conseil d'établissement appartenant à leurs catégories respectives.

Pour chaque membre élu au conseil du second degré, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint
M. ROCQUE Stéphane	DAF
M. PERPOIL Stéphane	Représentant des personnels enseignants
M. DESTENAY Philippe	Représentant des personnels enseignants
M. GANDEGA Adama	Représentant des personnels non enseignants
M. BOURDILLAT Hamid	Représentant des Parents
M. HAMADY Ahamdy	Représentant des Parents
Mlle AL NABHANI Rim	Représentant des Elèves

I/2. CONSEIL DE DISCIPLINE

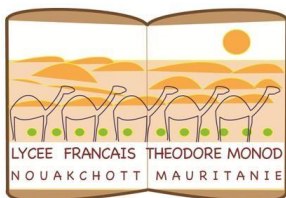
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement ou son adjoint
- Un CPE désigné par le chef d'établissement
- Le Directeur administratif et financier
- 5 représentants des personnels (élus au sein des membres du Conseil d'Etablissement titulaires ou suppléants) : 4 enseignants + 1 personnel non enseignant
- 5 représentants des usagers (élus au sein des membres du Conseil d'Etablissement titulaires ou suppléants) : 2 parents + 3 élèves

Pour chaque membre du conseil, un suppléant peut être désigné dans les mêmes conditions.

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint (CPE)
M. ROCQUE Stéphane	DAF
Mme VERNIER DELPY Gisèle	Représentant des Personnels Enseignants
M. PERPOIL Stéphane	Représentant des Personnels Enseignants
M. RIGNOL Raphaël	Représentant des Personnels Enseignants
M. ZAROUALI Abdelkader	Représentant des Personnels Enseignants
Mme MANCIAUX Carol	Représentant des Personnels non Enseignants
M. BOURDILLAT Hamid	Représentant des Parents d'Elèves
M. MARAITE Serge	Représentant des Parents d'Elèves
Mle AL NABHANI Rim	Représentant des élèves
M. AHAMDY Khattry	Représentant des élèves
M. DIDI Mohamed	Représentant des élèves



II/ COMPOSITION DES DIFFERENTES INSTANCES (n'émanant pas du Conseil d'établissement)

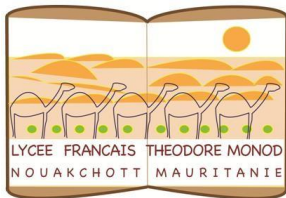
II/1. COMMISSION DE DIALOGUE SOCIAL

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef du SCAC
- Le Chef d'établissement
- Le DAF
- 3 représentants des personnels : 2 enseignants + 1 personnel non enseignant

M. MALARA Raphael	Chef du SCAC
M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ROCQUE Stéphane	DAF
Mme DEFEZ GOMEZ Consuelo	Représentant des personnels enseignants
Mme SCHMIDT Ursula	Représentant des personnels enseignants
M. GANDEGA Adama	Représentant des personnels non enseignants



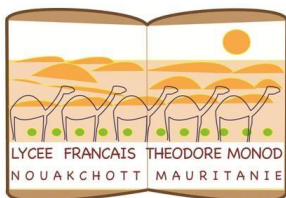
II/2. CELLULE DE FORMATION CONTINUE

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- La Directrice de l'Ecole Primaire
- 4 représentants des personnels : 2 enseignants du secondaire et 2 enseignants du primaire
- 1 représentant des personnels administratif, ouvrier et de service

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint
Mme MICHEL Brigitte	Directrice de l'Ecole Primaire
Mme COULOUBALY Nathalie	Représentant des personnels enseignants
Mme SIMORRE Chantal	Représentant des personnels enseignants
M. RIGNOL Raphaël	Représentant des personnels enseignants
M. LAINE Christophe	Représentant des personnels enseignant
Mme MANCIAUX Carol	Représentant des personnels administratifs, ouvriers et de service



II/3. COMMISSION DE VIE EDUCATIVE

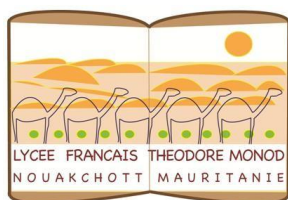
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- 1 membre de la vie scolaire
- L'infirmière
- 1 représentant des parents d'élèves (parmi les titulaires ou suppléants au Conseil d'Etablissement)
- 2 représentants des enseignants (1 du primaire et 1 du secondaire parmi les élus titulaires ou suppléants au Conseil d'Etablissement)

TITULAIRESUPPLEANTS

M. LASSAUX Bruno, Proviseur	M. ROCQUE Stéphane, DAF
M. ALFONSI Pierre Paul, Proviseur Adjoint	Mme MICHEL Brigitte, Directrice du Primaire
M. BA Oumar, Vie scolaire	Mme WORMS Elisabeth, Vie Scolaire
Mme FABRE Pascale, Infirmière	Mme EL HAMED Roselyne
Mme CHAMY Béatrice	M. LEMRABOTT Lemine
M. DESTENAY Philippe	Mme COULOUBALY Nathalie
M. PERPOIL Stéphane	Mme VERNIER DELPY Gisèle



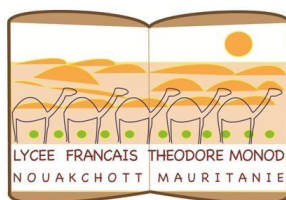
II/4. COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- Membres adultes du CESC
- 2 représentants des parents d'élèves

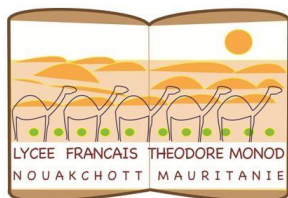
M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre-Paul	Proviseur Adjoint
Mle GAUCHO Luna	T L
Mle BA Marième	T L
Mle N'DARY Varha	1 ES
M. BA Lamine	1 S1
Mme LE CŒUR Christine	Membre adulte
Mme GHOU L Farah	Membre adulte
Mme GYORFFY Estelle	Membre adulte
Mme FABRE Pascale	Membre adulte
Mme WORMS Elisabeth	Membre adulte
Mme SIDI EL MEDHI	Parent d'élèves
M. LEMRABOTT Lemine	Parent d'élèves



II/5. CONSEIL DE VIE LYCEENNE

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre-Paul	Proviseur Adjoint
ABBAS Zeinabou (1 ES)	<i>Suppléant(e) : BEZEID Kweya (1 L)</i>
EL NABHANI Nagib (1 S2)	<i>Suppléant(e) : NAJJAR Anaïs (2^{nde} Marine)</i>
EL NABHANI Rim (T ES)	<i>Suppléant(e) : EL NABHANI Sarra (T L)</i>
BA Mohamed Lamine (1 S1)	<i>Suppléant(e) : AHMED Mohamed (1 S1)</i>
BA Oumou (1 ES)	
BOURDILLAT Nejatt (1ES), Vice-Présidente	<i>Suppléant(e) : OULD DIE Sofian (1 S1)</i>
GAUCHOT Luna (T L)	<i>Suppléant(e) : BRENDEL Anaïs (T S2)</i>
GIBON Haudrey (T ES)	<i>Suppléant(e) : AL NABHANI Diana (2^{nde} Ivoire)</i>
KHTOUR Aicha (1 L)	<i>Suppléant(e) : ABERRAHMANE Jemila (T S1)</i>
SABO Bachir (T S2)	<i>Suppléant(e) : ELEYA Youssouf (T S2)</i>
M. RIGNOL Raphaël	Représentant des enseignants
M. GRAZIANA Frédéric	Représentant des enseignants
M. GAKALLA Jean-Pierre	Représentant des enseignants
M. BOUZOUANE Florent	Représentant des enseignants
Mme ABDELLAHI Fatima	Représentant des enseignants (vie scolaire)
Mme CHAMY Béatrice	Représentant des parents d'élèves



II/6. CONSEIL PEDAGOGIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- Un professeur principal par niveau d'enseignement
- Un professeur pour chaque champ disciplinaire
- Un conseiller principal d'éducation

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre-Paul	Proviseur Adjoint
M. BEAUCHAMP François	Professeur de sciences physiques
Mme BENCHOUIKHA Afef	Professeur de technologie
M. BOUZOUANE Florent	Professeur de philosophie
M. FILIPPONI Christian	Professeur d'EPS
Mme CHALUMEAU Béatrice	Professeur d'EPS (PP 6 ^{ème})
M. DESTENAY Philippe	Professeur de mathématiques (PP 3 ^{ème})
M. GAKALLA Jean-Pierre	Professeur de SES
Mme GIRARD DEDDE Emmanuelle	Professeur de lettres classiques (PP 4 ^{ème})
M. LAINE Christophe	Professeur de mathématiques
M. LINDSAY Lennox	Professeur d'anglais
M. PERPOIL Stéphane	Professeur de lettres modernes
M. PETITGENET Christophe	Professeur de SVT
M. RIGNOL Raphael	Professeur d'histoire-géographie
Mme SCHMIDT Ursula	Professeur d'arts plastiques
Mme VERNIER DELPY Gisèle	Professeur d'espagnol